

Ville de LAON  
Hôtel de Ville  
02001 LAON Cedex  
Sports

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Lundi 27 juin 2022 à 18 h 30**

**PRESIDENCE DE** ..... Eric DELHAYE, Maire de LAON.

**PRESENTS ou REPRESENTEES** ..... Mesdames & Messieurs

S.LETOT-DURANDE - S.DUPONT(pouvoir à C.MATHIEU) - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY -  
S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN(pouvoir à A.DELEBARRE-TESSEDRE) - G.BLANCHARD-  
DOUCHAIN - D.VALISSANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN -  
A.DELEBARRE-TESSEDRE - J-M.QUERÉ - H.LAHYANI(pouvoir à S.ETIENNE-CHARLES) -  
H.DAUCHEZ - E.GOUILLIEUX - A.LEFEVRE - A.TOURNEUX(pouvoir à F.POIDEVIN) -  
C.CHATELAIN - M.BEAUFREERE(pouvoir à C.CHATELAIN) - B.LEBEL - M-P.FOURDRAIN  
FAY(pouvoir à F.JOLY) - P.CERVI - B.LAGNEAU - C.GUILLAUME - F.KARIMET -  
C.MEULLEMESTRE - Y.RUDER - N.DRAGON

**ABSENT EXCUSE** ..... Yves ROBIN, Nathalie DUSSART

**SECRETAIRE DE SEANCE** ..... Marie-Michelle PASCUAL

**RAPPORTEUR** Jean-Marie QUERE

- 15 -

Subvention au Triath'Laon

date de convocation  
au conseil municipal Lundi 20 juin 2022

Mes chers collègues,

Dans sa politique sportive, la Ville de Laon met à disposition des équipements pour le déroulement des activités des associations sportives laonnoises.

En ce qui concerne les activités sportives aquatiques, la Ville de Laon, par le biais de conventions, contribue aux frais de location de lignes d'eau à la piscine intercommunale « Le Dôme » de Laon afin que les associations sportives laonnoises bénéficient de créneaux horaires d'entraînement et pour les compétitions.

L'association Triath'Laon bénéficie actuellement de créneaux horaires à la piscine les lundis de 20h15 à 21h15 et les samedis de 7h45 à 8h45 (hors période de vacances scolaires). Pour cette utilisation, la Ville de Laon contribue à hauteur de 650 € par an.

Dans le cadre de son développement, le Triath'Laon a sollicité davantage des créneaux horaires à la piscine intercommunale « Le Dôme ». Cela se justifie notamment par l'augmentation du nombre de licenciés, la participation aux compétitions, la création d'une école de triathlon et du projet d'ouverture d'une section handisport.

Le coût supplémentaire engendré s'élève à 2000 €.

L'attribution de créneaux supplémentaires par la piscine « Le Dôme » étant possible, la Commission des sports, en sa séance du 19 mai 2022, a émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention supplémentaire au Triath'Laon, pour le règlement des frais de location du bassin correspondant.

**AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, LA COMMISSION DES FINANCES AYANT ETE ENTENDUE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :**

1. **ACCORDER** une subvention supplémentaire de 2000 € à l'association Traith'Laon pour contribuer aux frais de location de lignes d'eau à la piscine intercommunale Le Dôme de Laon,
2. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention tripartite avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon et l'association Triath'Laon pour le développement des pratiques aquatiques et l'animation sportive dans le bassin laonnois, et pour les activités du Triath'Laon dans la piscine intercommunale de Laon,
3. **DIRE QUE** la subvention est inscrite en dépense suite à la décision modificative du budget.

\*

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE  
LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT**

Ont signé au registre les membres présents.  
POUR EXTRAIT CONFORME

